



Liberté
Égalité
Fraternité



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE PORSPODER

Fiches-actions



Afin de mobiliser les élus et habitants, il a été proposé, dès le début de l'ABC, la mise en place de groupes de travail sur plusieurs thématiques : l'eau, la terre, la mer et le littoral et enfin, la question de l'aménagement et de l'urbanisme. Des actions concrètes ont pu ainsi être initiées très tôt, donnant à l'ABC un caractère opérationnel et engageant la commune, dès 2020, dans une dynamique de prise en compte concrète de sa biodiversité.

Les **27 fiches-actions** proposées reflètent ce travail. Certaines actions sont terminées, d'autres sont en cours et le reste est en projet :

1 EAU

- 1.1 Les lavoirs au croisement des perceptions : concilier leurs différents usages, entre refuges de biodiversité et patrimoine culturel matériel et immatériel
- 1.2 L'entretien des ruisseaux et de leurs abords : un nouveau regard sur l'eau qui court et sur la ripisylve
- 1.3 Les fleuves côtiers : assurer le passage entre la mer et la terre
- 1.4 La bonne qualité de l'eau, garante des équilibres écologiques
- 1.5 Des zones humides à préserver et à restaurer
- 1.6 Protéger les amphibiens de la circulation

2 TERRE

- 2.1 Des plantes pour la biodiversité
- 2.2 Pour une gestion différenciée des espaces verts communaux
- 2.3 Les terrains communaux au service de la biodiversité
- 2.4 Les bords de route, dernier bastion de la biodiversité
- 2.5 Les jardins punks
- 2.6 Les Espèces Exotiques Envahissantes

3 MER ET LITTORAL

- 3.1 La laisse de mer et la végétation des hauts de plage
- 3.2 Déchets et échouages
- 3.3 Les oiseaux nicheurs et les lapins
- 3.4 La gestion des dunes
- 3.5 L'érosion du trait de côte et les risques de submersion

4 URBANISME

- 4.1 La révision du PLU et la prise en compte des enjeux environnementaux
- 4.2 Une cour d'école revégétalisée
- 4.3 Des lotissements communaux éco-conçus**

5 BIODIVERSITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

5.1 Biodiversité sonore : « La musique dans tous ses états »

5.2 Festival de la biodiversité, célébration du vivant

6 BIODIVERSITE D'ICI ET D'AILLEURS

6.1 Coopération avec un village exemplaire au Sénégal : Kourientine

6.2 Echanges d'expériences sur la conservation d'espèces menacées : l'exemple de l'association Renatura

7 FACTEURS CLES DE LA REUSSITE

7.1 La mobilisation citoyenne

7.2 Une volonté politique affirmée

7.3 Un partage d'expérience

1- EAU

1.1 Les lavoirs au croisement des perceptions : concilier leurs différents usages, entre refuges de biodiversité et patrimoine culturel matériel et immatériel

Le contexte :

Porspoder dispose de 35 lavoirs, publics et privés, répartis sur les cours d'eau actuels ou effacés.

Les premières prospections « amphibiens » réalisées dans le cadre de l'ABC ont montré que certains d'entre eux sont de véritables réservoirs de biodiversité comptant parfois jusqu'à 5 espèces d'amphibiens comme celui de Prat Joulou (larves de Salamandre tachetée, adultes et larves de Triton palmé, têtards d'Alyte accoucheur, têtards de Grenouille verte, adulte de Triton marbré).

Or, ces lavoirs, avant la démarche ABC, étaient traditionnellement nettoyés par les agents communaux ou certains voisins (comme à Prat Joulou) : « *Les lavoirs sont vidés de leur eau et de leur vase, brossés tous les deux mois au printemps et en été. Cela est fait sur 17/18 lavoirs. Les abords sont passés à la débroussailleuse si besoin. Il y a des tritons dans le lavoir des services techniques. Des étudiants viennent en extraire pour les déplacer dans d'autres lavoirs.* » (extrait d'un entretien avec les agents techniques)

Ces nettoyages correspondaient à une attente des riverains dans un désir de mettre en valeur le patrimoine historique et de « faire propre ». Il est donc apparu prioritaire d'adapter les pratiques et de sensibiliser les habitants afin de préserver cette faune fragile.



Carte de gauche (@Bretagne-Vivante) : Carte des lavoirs de Porspoder associés au réseau hydrographique et zones humides

Photo de droite (@Marie Hascoët) : Lavoir de Keroustad- Porspoder

La démarche :

Plusieurs rendez-vous sur le terrain ont été animés par Stéphane Wiza de Bretagne-Vivante et Armel Bonneron de l'OFB. Ils ont permis au groupe de travail mis en place autour de cette thématique et composé d'élus, de membres d'associations et d'habitants, d'être sensibilisé et de réfléchir aux meilleures solutions pour faire évoluer les comportements dans le sens d'une meilleure prise en compte de la biodiversité de ces lavoirs.

La grande majorité des lavoirs de la commune a ainsi été visité afin d'évaluer leurs intérêts divers en matière d'accueil de la biodiversité (inventaire de la faune présente) et de proposer des premières consignes d'entretien raisonné.



Photo de gauche (@Marie Hascoët) : Le groupe de travail au lavoir de Prat Joulou, identification des principales espèces en présence – 31 mars 2021

Photo de droite (@Marie Hascoët) : Le groupe de travail au lavoir du Jardin partagé vidé de son eau – des conseils ont été donnés aux bénévoles du jardin – 31 mars 2021

A la suite de ces sorties, différents temps de réunions et d'échanges ont permis de faire émerger des idées d'actions parmi lesquelles :

- la réalisation d'une fiche pratique d'entretien raisonnable des lavoirs associée aux changements de pratiques des agents communaux
- la création d'un panneau de sensibilisation à placer près des principaux lavoirs de la commune
- la volonté de sensibiliser le jeune public des écoles (voir rapport final de l'ABC)
- la nécessaire communication autour de ces actions afin de faire évoluer les perceptions (voir rapport final de l'ABC)
- la poursuite de la veille autour de la faune des lavoirs

❖ La fiche pratique d'entretien (2021- poursuivi)

 Action menée par :   

LES LAVOIRS

Fiche de bonnes pratiques
à destination de leurs gardiens

Objectifs :
Aujourd’hui, les machines à laver ont remplacé les lavoirs. Mais si elles ont perdu cet usage utilitaire, elles ont retrouvé d’autres. Ils sont des marqueurs des anciens réseaux hydrographiques et permettent de retrouver l’implacation des sources et le tracé de certains ruisseaux quand la plupart sont bûchés ou détruits. Ils sont également un véritable rappel de l’importance de la biodiversité dans nos villages habités. Ils sont enfin pour le plaisir d’arrêter une fois refuges pour la biodiversité accueillant aussi une grande partie de l’année, des reptiles (lézards, tortues...) ou amphibiens (larves de salamandres, têtards de grenouilles ou de crapauds, tritons palmés pour les plus communs). Certains de ces animaux sont protégés et leur destruction est interdite par l’arrêté ministériel du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l’ensemble du territoire.

Il est important de reconnaître cette nouvelle fonction environnementale des lavoirs et de la valoriser. Elle est source d’émervaillement et de vie. Les pratiques conventionnelles de nettoyage des lavoirs ont souvent des incidences très lourdes sur les espèces présentes. Il est pourtant possible de concilier entretien et préservation de la biodiversité. C'est l'objet de cette fiche pratique.

Principes d'intervention :
Les interventions sur les lavoirs seront limitées et réalisées de façon raisonnée.

Période d'intervention :
Les animaux liés aux lavoirs ont des cycles de vie différents aussi, il n'y a pas vraiment de période idéale pour les interventions. Cependant, on peut dire que celles-ci sont fortement déconseillées à la fin de l'hiver et au printemps et moins impactantes en été. Donc la période à privilégier pour effectuer les opérations Estivales est le mois de septembre. Cependant, avant toute intervention, il est nécessaire de faire un petit sondage dans le lavoir pour voir ce qu'il y a et agir en fonction.

Gestion de la végétation :
Le soleil et les sels minéraux peuvent favoriser le développement de végétation comme les lentilles d'eau, le cresson, la glycine. Celle-ci sert de refuge et de support à la faune aquatique. Mais elle peut aussi eutrophiser l'eau, c'est-à-dire la priver d'oxygénation. Si le besoin d'intervenir se fait sentir, les

Afin de changer les pratiques d'entretien des lavoirs communaux, une fiche pratique a été rédigée en partenariat avec Bretagne-Vivante et l'Observatoire Herpétologique de Bretagne. Elle a été partagée avec les élus de la commission environnement et avec les agents communaux.

Elle a préalablement été « testée » le 28 septembre 2021 au lavoir de Prat Joulou. Etaient présents des élus (dont le maire), des membres d'associations, des habitants de la commune et de Lanildut, la voisine du lavoir.

Le lavoir était encore « très vivant » avec la présence de nombreux têtards. Rapidement, il est apparu que nos tentatives pour enlever les herbes aquatiques et la vase du fond du lavoir ainsi que le fait de devoir vider l'eau pour le nettoyage pouvaient avoir un véritable impact pour les animaux présents. Deux écoles se sont alors « affrontées » et les débats ont été vifs. La voisine du lavoir, qui l'entretenait depuis des années, était partisane d'un grand « nettoyage » en vidant l'eau et elle fut rejointe par quelques personnes du groupe. En face, une partie des personnes présentes défendaient le « ne rien faire ». La découverte d'un triton marbré en enlevant la vase puis d'un crapaud accoucheur près du lavoir ont finalement eu raison des tenants du « faire propre ». (extrait du retour d'expérience réalisé à Prat Joulou)

Il a donc été conclu que certains lavoirs, comme celui de Prat Joulou, devaient bénéficier d'un traitement minimum et que les opérations de nettoyage n'étaient pas forcément toujours propices au maintien d'un habitat d'espèces protégées.



Photo de gauche (@Laurent Hervé) : Le groupe de travail au lavoir de Prat Joulou, nettoyage du lavoir et échanges – 28 septembre 2021

Photo de droite (@Laurent Hervé) : Le groupe de travail au lavoir de Prat Joulou, vidage de la fontaine du lavoir – 28 septembre 2021



Photo de gauche (@Marie Hascoët): Triton marbré - nettoyage du lavoir de Prat Joulou – 28 septembre 2021

Photo de droite (@Marie Hascoët) : Têtards présents dans le tamis - nettoyage du lavoir de Prat Joulou – 28 septembre 2021

La fiche pratique d'entretien a alors été ajustée et mise en pratique par les agents communaux à partir du printemps 2022. Elle a été relayée par les canaux communaux mais également par ceux de Bretagne-Vivante (lettre de l'OhB de juin 2021) et nous avons eu une quinzaine de demandes de la part d'autres collectivités pour avoir des renseignements sur notre expérience.

A la suite, nous avons reçu à Porspoder, le 9 mars 2021, Karine Almin, Gilles Camberlein, Marie-Josèphe Helbert et Mireille Le Franc de l'association « Lavoirs et fontaines de Plaintel », très engagés dans la prise en compte environnementale des lavoirs et les techniques de restauration. 7 lavoirs ont pu être visités à cette occasion et des conseils nous ont été donnés.

Ces diverses rencontres et démarches ont favorisé une réflexion et dynamique régionale. Nous avons participé à un groupe de travail régional associant VivArmor Nature, Bretagne-Vivante, des collectivités et associations qui a abouti à la création du « **Guide pour une restauration et la gestion écologiques des lavoirs et fontaines en Bretagne** ».

<https://www.bretagne-vivante.org/2024/02/un-guide-pour-une-restauration-et-une-gestion-ecologique-des-lavoirs-et-fontaines-en-bretagne/>

❖ Les panneaux « Laver mon refuge ! » (2021-2024)

Afin d'informer les habitants et visiteurs des changements de pratiques autour des lavoirs, 15 panneaux ont été placés sur les sites. Ils ont été imaginés et maquettés par nos soins et les aquarelles réalisées gratuitement par Armel Bonneron. Tirés sur papier de verre, les affiches ont été encadrées de bois et posées près des principaux lavoirs de la commune par les agents communaux.



Panneau « Laver mon refuge » placé près des 15 principaux lavoirs de la commune

Photo du lavoir de Mezgouez avec le panneau « Laver mon refuge ! »



❖ Le sentier de l'eau (2024)

Afin de pérenniser la sensibilisation autour des lavoirs, il avait été proposé de réaliser un circuit d'interprétation mêlant histoire et biodiversité, à l'instar de ce qui a été réalisé à Morlaix par Bretagne-Vivante il y a quelques années. Une rencontre avec François de Beaulieu nous a confirmé l'intérêt de la mise en place de panneaux près des principaux lavoirs de la commune. Une stagiaire, Enora Le Niliot, a été accueillie à la mairie à l'été 2022 pour travailler sur l'histoire des lavoirs de la commune.

Le chemin de l'eau s'est ainsi matérialisé par 11 panneaux résistants aux intempéries qui vont être très prochainement mis en place le long du ruisseau du Spernoc ainsi que près de 2 lavoirs plus excentrés dont le lavoir de Prat Joulou et celui de Keroustad. Les textes ont été rédigés par nos soins, les aquarelles sont de Armel Bonneron, le maquettage des panneaux de Yann Souche, les panneaux de Pic Bois.

Une grande carte présentant la biodiversité de Porspoder et indiquant le sentier des lavoirs va être posée près de la mairie. Des autocollants seront apposés sur des supports existants (lampadaires, rondins...) pour aider le repérage et le cheminement.



LE RUISSEAU DU SPERNOC

Le ruisseau du Spernoc traverse le bourg depuis le plateau de Larret et se jette en fleuve dans la mer d'Iroise. Parfois visible, parfois non, son chant se gemit sous les pieds ou résonne au grand air. Remanié depuis les années 1930 par diverses transformations urbaines, les sources des lavoirs qui le jalonnent sont en partie asséchées et on l'accuse d'inondation quand il ne fait que reprendre son lit. Pourtant on y trouve à sa source la Loutre d'Europe, dans son cours des anguilles, dans ses lavoirs des tritons palmés, tout un peuple sensible et protégé que nous rappelle qu'un ruisseau, si petit soit-il, peut héberger une richesse extraordinaire !



LA BERGERONNETTE DES RUISEAUX
(Motacilla cinerea) est, avec la Bergeronnette printanière, grise et de Yarrell, l'une des 4 espèces de bergeronnettes présente à Porspoder. Elle se régale des libellules et autres insectes des cours d'eau. Aussi n'est-il pas rare de la croiser au hasard du Spernoc, hochant la queue et bien reconnaissable à ses teintes jaunes et grises. C'est un oiseau protégé en France depuis 1981.

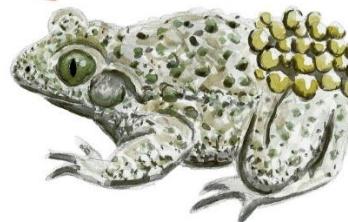


LE LAVOIR DE PRAT JOULOU

Ce lavoir est le plus joli refuge à amphibiens de Porspoder. Cinq espèces peuvent s'y cotoyer : la Salamandre tachetée, le Triton palmé, l'Alyte accoucheur, le Triton marbré et la Grenouille verte. Il est un symbole de l'histoire du quartier, veillé avec soin par ses voisins. La qualité de son eau, mêlée aux rayons du soleil, permettait de nettoyer les tâches de mûres des habits.

L'ALYTE ACCOUCHEUR

L'Alyte (*Alytes obstetricans*) est un tout petit crapaud. Il est aussi appelé "crapaud accoucheur" car c'est le mâle qui porte les œufs sur son dos et les humidifie régulièrement. Il dépose ensuite les tétrards dans des flaques ou points d'eau comme les lavoirs. Son chant est un sifflement mélodieux et mélancolique. L'Alyte reste une espèce peu commune et sensible au niveau régional.



Les amphibiens présents dans ce lavoir sont protégés par la loi.
*Arrêté ministériel du 6 janvier 2023 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.



❖ Formation, sensibilisation, information (2021-2024)

Comme mentionné dans le rapport final de l'ABC, ce travail a été accompagné de démarches de formation/sensibilisation des élus et agents communaux, d'animations à l'école du Spernoc, d'informations dans la Lettre de Porspoder et dans la Lettre de la Biodiversité. Des retours d'expérience ont été faits notamment à la commission « Biodiversité et milieux aquatiques » de la Communauté de communes du Pays d'Iroise, lors d'une journée d'échange TEN de l'Agence Bretonne de la Biodiversité ainsi qu'au colloque national des ABC à Nantes en 2022.

OCTOBRE-NOVEMBRE 2021 | NUMÉRO 1

LAVOIR MON REFUGE !



LE LAPIN, CE MAL-AIMÉ

Le Lapin de garenne n'a pas vraiment la côte ! Considéré comme envahissant, il creuse des trous que craignent certains promeneurs. Pourtant, si ce mammifère semble bien se porter sur les dunes de Porspoder, ses effectifs nationaux sont en baisse et il est considéré comme quasi menace en Bretagne ! En gardant vos chiens en laisse, vous aidez à sa préservation. Il est facile de l'observer tôt le matin ou en fin de journée. Avec sa fourrure gris-beige, il sait se faire discret. Aux aguets, il veille souvent à l'entrée du terrier. Il détaile au moindre signe de danger présentant ainsi sa queue blanche pour fixer l'attention du prédateur et mieux le perdre au Tendre !

Il est parfois difficile, lorsque l'on a connu le temps des lavandières, le temps où la pierre des fontaines était propre et l'eau claire, de comprendre les changements d'usages et d'accès que laisse les lavoirs dans l'environnement. Pourtant, comme nous l'expliquent les spécialistes de l'association Bretagne-Vivante associée à l'ABC, c'est aujourd'hui le meilleur service que l'on puisse rendre à la nature. "Faire propre" c'est souvent "faire le vide" de la biodiversité !

Un travail a été réalisé par le groupe de l'ABC sous la forme d'une "fiche pratique d'entretien raisonnable des lavoirs". Avec leurs lavoirs, les marmottes, marbrés, sautardes, tachetées, grenouilles vertes, crapauds accoucheurs et crapauds épineux, les lavoirs de Porspoder jouent un rôle essentiel pour la préservation de ces espèces à une échelle régionale ou même nationale pour certaines d'entre elles !

QUEL SHOC !



Le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs commence sur la commune ! Issu d'un protocole du Museum National d'Histoire Naturelle, il consiste à comptabiliser tous les oiseaux hivernants observés et entendus lors d'un parcours à pied de 3 km. Les données recueillies alimenteront l'ABC.

LA BIODIVERSITÉ VUE PAR ARBO



Si c'est moche et que ça ne mange pas... ça sert à quoi la Biodiversité ???

Contact : marie.hascoet@porspoder.fr

Illustrations : Arbo



ABC DE
PORSPODER

LES LAVOIRS,
TOUTE UNE HISTOIRE !



❖ La suppression des jardinières suspendues (2022-poursuivi)

Avant la démarche ABC, la commune de Porspoder accrochait des jardinières fleuries à la belle saison aux lampadaires, le long des rues. Ce fleurissement nécessitait un arrosage très régulier, consommateur d'eau et d'énergie. Il se trouve que l'eau était tirée du lavoir de Prat Jouloù, le plus riche en amphibiens de la commune.

Pour préserver la faune du lavoir et limiter la consommation d'eau, il a été décidé de ne plus mettre de jardinières suspendues. Les habitants ont été informés de ces changements et il n'y a pas eu de remarque particulière.



Photo de gauche : Tuyau équipé d'une crêpine qui servait à puiser l'eau d'arrosage dans le lavoir de Prat Jouloù
Photo de droite (Laurent Hervé) : Têtards dans le lavoir de Prat Jouloù, septembre 2023

Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :

- Poursuite du protocole Pop Amphibiens
- Veille sur la faune des lavoirs et si possible mise en place d'inventaires participatifs selon une grille protocolée
- Vigilance accrue lors de travaux d'aménagement afin d'éviter le détournement des sources
- Veille sur les niveaux d'eau et si besoin mise en place d'installations (« escaliers ») pour ne pas faire des lavoirs des pièges pour les animaux (amphibiens et autres)
- Veille sur les incivilités et le vandalisme (capture d'amphibiens, vidange des lavoirs...) et signalements aux services compétents
- Poursuite de la gestion raisonnée des lavoirs par la commune selon la fiche d'entretien précitée et les prescriptions du « **Guide pour une restauration et la gestion écologiques des lavoirs et fontaines en Bretagne** », poursuite de la gestion raisonnée des abords des lavoirs afin de préserver une végétation nécessaire au cycle de vie des amphibiens et validation de ces pratiques par délibération en conseil municipal
- Restauration raisonnée de certains lavoirs selon les prescriptions du « **Guide pour une restauration et la gestion écologiques des lavoirs et fontaines en Bretagne** » notamment pour la remise en état de leur maçonnerie et de leur système hydraulique
- Si besoin, proposition aux services compétents de la mise en place d'une protection juridique de certains lavoirs d'intérêt (APPB)
- Poursuite de l'information et de la sensibilisation des habitants
- Si possible, collecte de mémoire sur l'eau et les lavoirs de la commune auprès des habitants et valorisation de cette collecte (radio-lavoir...)
- Soutien à des projets artistiques autour des ruisseaux et des lavoirs (écriture, danse, contes, installations...)
- Poursuite du travail sur la question de la qualité de l'eau des sources pour réduire les apports de nutriments d'origine anthropique et éviter l'eutrophisation de l'eau des lavoirs
- Equiper les bâtiments communaux de récupérateurs d'eau de pluie

1 - EAU

1.2 L'entretien des ruisseaux et de leurs abords : un nouveau regard sur l'eau qui court et sur la ripisylve

Le contexte :

Porspoder compte de nombreux petits ruisseaux dont certains sont des fleuves qui rejoignent la mer d'Iroise en serpentant depuis les plateaux de l'est vers le littoral à l'ouest.

Jusqu'au début de l'ABC, ces ruisseaux et leurs abords étaient régulièrement entretenus par les agents communaux afin de répondre à la demande des élus et des riverains.

Certains ruisseaux, comme le Spernoc en cœur de bourg, ont été fortement canalisés et leur lit réduit, ce qui entraîne régulièrement des débordements et des inondations de maisons et de commerces. Pour prévenir ces phénomènes de crues, la végétation du Spernoc est enlevée car elle est considérée comme un facteur aggravant. En réalité, les aménagements de son cours et l'artificialisation des sols ne permettent plus aujourd'hui à l'eau du ruisseau de « vivre sa vie » et l'obligent à regagner sa place originelle, en dehors des contraintes qui lui sont imposées.

Par ailleurs, la tonte de la végétation de bords de ruisseaux et de lavoirs était réalisée principalement pour des raisons esthétiques.

L'importance de la présence d'amphibiens à Porspoder révélée par l'ABC a entraîné une réflexion sur de nouvelles pratiques.

La démarche :

Afin de sensibiliser les élus et agents communaux à l'importance de conserver la ripisylve et la végétation aquatique, le technicien rivière, de la CCPI, Victorien Marchand, est intervenu à la mairie le 28 avril 2022. Cette séance de formation a été profitable et a permis de prendre en considération les conseils proposés.

Dorénavant, les abords des lavoirs et des ruisseaux sont traités de façon raisonnée.

Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :

- Signalement des problématiques de débordement du Spernoc aux services compétents de la CCPI (compétence GEMAPI) afin de travailler sur les problématiques d'inondation en amont (talus agricoles, zones naturelles tampons...) et de préserver le plus possible la végétation du ruisseau
- Poursuite de l'entretien raisonnable des rives des ruisseaux et des cours d'eau
- Information du public sur les changements de pratiques (réalisé dans le sentier d'interprétation « au fil de l'eau »)
- Poursuite du travail sur la question de la qualité de l'eau des sources et des ruisseaux pour réduire les apports de nutriments d'origine anthropique

1- EAU
1.3 Les fleuves côtiers : assurer le passage entre la mer et la terre
Le contexte :
Les 3 principaux fleuves côtiers que comptent Porspoder constituent des trames pour un certain nombre d'espèces. Des anguilles ont pu ainsi être observées au niveau du petit pont du Spernoc à l'occasion de pêches électriques réalisées par les agents de l'OFB. Plus récemment, 3 anguilles mortes ont été retrouvées dans l'un des bras du ruisseau de Mazou.
Certains obstacles, le long de ces cours d'eau ne facilitent cependant pas leur passage (marches, busages...).
La démarche :
Une prospection du ruisseau du Spernoc a eu lieu en avril 2021 avec Victorien Marchand de la CCPI. Jonathan Mornet de l'OFB a pu également constater les obstacles qui jalonnent le Spernoc lors d'une sortie terrain. Des plans et chiffrages ont été réalisés par le service Biodiversité et milieux aquatiques de la CCPI.

Prospection du Spernoc en septembre 2021 par Victorien Marchand
Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le partenariat avec la CCPI pour la réalisation des travaux nécessaires à l'enlèvement de la marche en aval du ruisseau du Spernoc et pour l'identification des autres obstacles à lever - A l'issu, information des habitants - Poursuivre le travail engagé sur la qualité de l'eau des ruisseaux

1- EAU

1.4 La bonne qualité de l'eau, garante des équilibres écologiques

Le contexte :

Les eaux des ruisseaux de Porspoder souffrent régulièrement de concentrations trop fortes en bactéries fécales et en sels nutritifs. Les mauvais résultats des eaux de baignade de certaines plages le montrent.

La démarche :

Pour identifier les sources de pollution, un important travail est mené par les élus depuis le début du mandat en partenariat avec les associations, les services de la CCPI, les services de l'Etat (sous-préfecture, ARS) et le Parc naturel marin d'Iroise.

Si certaines pollutions ont pu être localisées (problème de pompe de relevage des toilettes publiques, non-raccordement au réseau collectif de certaines habitations, rejets d'eaux usées dans le réseau d'eau pluvial, débordement de la station d'épuration...), d'autres origines, notamment agricoles sont plus difficiles à identifier.



1- EAU

1.5 Des zones humides à préserver et à restaurer

Le contexte :

Lors de la révision du PLU de Porspoder, il est apparu que certaines zones humides étaient détériorées. Par ailleurs, le terrain humide situé près du lavoir de Prat Joulou est régulièrement utilisé pour le dépôt de matériel et de terre. Ces dépôts ont contribué à tasser la terre et à faire perdre sa fonctionnalité à la zone. Le terrain de la lagune de la station d'épuration, propriété de la CCPI, présente aussi un grand intérêt pour les amphibiens mais en l'absence de fauche, les ligneux gagnent les parties humides réduisant les potentialités d'accueil de ces animaux. Enfin, certains étangs privés étaient utilisés comme décharges.

La démarche :

Une attention particulière devra être portée aux zones humides de la commune afin de restaurer celles qui pourraient l'être et de maintenir la fonctionnalité des zones existantes.



Photo de gauche (Marie Hascoët) : étang privé ayant servi de décharge (présence de déchets, machine à laver...)

Photo de droite (Marie Hascoët) : à gauche de la lagune de Saint-Dénec, une zone humide propice aux amphibiens qui se referme

Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :

- Assurer une veille particulière sur les zones humides afin de ne pas altérer leur fonctionnalité
- Restaurer si possibles les zones humides altérées identifiées dans le PLU et les étangs pollués
- Trouver des espaces de stockage hors zones humides et sensibles (Prat Joulou)
- Proposer à la CCPI une réflexion sur la gestion du terrain de la lagune de la station d'épuration

1- EAU

1.6 Protéger les amphibiens de la circulation

Le contexte :

Les amphibiens effectuent des migrations pour rejoindre les points d'eau pendant la période de reproduction. Pour ce faire, il leur arrive régulièrement de devoir traverser des routes. Plusieurs amphibiens écrasés ont été retrouvées sur les routes de la commune (notamment 3 salamandres le même hiver dans la rue du Cosquer).

La démarche :

Les secteurs accidentogènes ont été localisés dans le cadre de l'ABC et pris en compte dans les discussions autour de la révision du PLU et pour la définition des zones à enjeux.

Des messages de sensibilisation ont été passés dans la Lettre de la Biodiversité afin de demander aux automobilistes de diminuer leur vitesse la nuit en cas de pluie sur les routes de campagne.



Salamandre tachetée traversant la route de Saint-Ourzal

Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :

- Poursuivre la sensibilisation des automobilistes notamment par la pose de panneaux et des messages de sensibilisation

2- TERRE

2.1 Des plantes pour la biodiversité

Le contexte :

Le fleurissement des communes et la quête des labels associés comme « Villes et villages fleuris » sont souvent encore abordés principalement sous un angle esthétique et paysager. Aussi, les espèces végétales choisies (souvent exogènes et ne correspondant pas aux besoins des essences locales), les modes d'entretien (utilisation de bâches plastiques, enlèvement systématique des adventices...), l'utilisation de jardinières accroissant les besoins d'arrosage, les perceptions sociologiques du « faire propre », les habitudes de travail et les représentations d'un certain type de beauté, ne sont souvent pas favorables à un accueil élargi de la biodiversité. De nombreux leviers sont donc à activer pour entamer une dynamique de changement qui doit de fait s'inscrire sur le temps long.

La démarche :

Une réflexion a été entamée dès le début de l'ABC avec les membres du groupe de travail « Terre » et les agents communaux afin de convenir de pistes de changement ou d'amélioration de certains espaces fleuris. Une « enquête » a été menée auprès de : Pascal Gautier (CCPI), Vincent Pichon (mairie de Molène), Raymond Mellaza (mairie de Lanildut), Maison de l'Environnement (Parc naturel marin d'Iroise, Molène), Marion Hardegen (CBNB), Ludovic Ladan (pépinière « Les jardins du bord de mer »), Julien Geslin (référent interrégional Flore, Chargé d'étude Flore et responsable départemental Maine-et-Loire, CBNB) afin d'essayer d'établir une liste d'espèces locales pouvant servir au fleurissement communal. Le Conservatoire botanique de Brest auprès duquel nous avons pris attache, a dit être intéressé par les résultats de nos investigations.

Une stagiaire, Hermione Guinot, a alors été accueillie pendant 3 mois à la mairie pour faire des propositions de fleurissement alternatif. Elle a identifié, par types d'espaces, une liste de plantes indigènes et imaginé des aménagements. Elle a été encadrée par les agents techniques et a pu ainsi partager leur quotidien et leurs contraintes.

Les agents techniques ont également pu rencontrer les agents des espaces verts de Plouguerneau via le contact de Claire Souche et échanger sur leurs pratiques d'entretien et de fleurissement.



Les changements de pratiques en matière de fleurissement doivent également engendrer un gain de temps et de dépense d'énergie.

Photo de gauche (@Marie Hascoët) : Réflexion sur le fleurissement de la commune – place des FFL

Photo de droite (@Marie Hascoët) : Sortie terrain du groupe de travail « Terre » et réflexion sur le fleurissement communal – 10 novembre 2021

Les actions suivantes ont pu être réalisées :

- Enlèvement de certaines bâches plastiques (place des FFL)
- Evitement d'installation de certaines bâches (centre socio-culturel Le Phare)
- Suppression des jardinières suspendues
- Plantation d'espèces plus locales achetées auprès de fournisseurs locaux
- Concours photos sur le thème des adventices « Pas si folles ! » et sensibilisation via la Lettre de la Biodiversité
- Accueil d'une classe du lycée agricole de Lesneven en option horticulture : présentation de l'ABC, visite de l'exploitation bovine de Roger Violant, visite de l'entreprise « Aux jardins des Abers »

Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :

- Poursuivre la démarche de fleurissement « raisonné » initiée dans le cadre de l'ABC notamment par la mise en oeuvre des fiches réalisées par Hermione Guinot : utilisation d'espèces végétales locales, végétation spontanée favorisée, limitation de l'arrosage, acceptation et valorisation des adventices
- Poursuivre la non-utilisation de jardinières suspendues
- Sensibiliser à l'importance des adventices, limiter l'utilisation de la machine à eau chaude pour la destruction des adventices des trottoirs et si possible arrêter son utilisation
- Favoriser le fleurissement des trottoirs par les habitants et valorisation de certains programmes comme « Sauvages de ma rue »
- Supprimer les bâches plastiques
- Proposition du développement d'une pépinière municipale par les agents



Aquarelles réalisées par Hermione Guinot

Photo de droite : accueil du lycée agricole de Lesneven le 25/11/2021

2- TERRE

2.2 Pour une gestion différenciée des espaces verts communaux

Le contexte :

La mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts communaux avait été initiée sous le précédent mandat. Ainsi, certains espaces bénéficient d'un entretien régulier et d'autres d'une fauche tardive. Le temps d'acceptation sociale semble être passé et l'idée d'un traitement différencié des surfaces a fait son chemin.

Pour autant, des questionnements subsistent sur l'entretien de certains secteurs, sur le besoin d'acquisition de matériel adapté aux fauches tardives, sur le stockage des exports de fauche, sur l'utilisation d'espaces pour du pâturage sans autorisation. L'entretien du cimetière est aussi un sujet récurrent car il coûte du temps et de l'énergie aux agents communaux depuis que la commune est passée en « 0 phyto ». L'arrachage des adventices est en effet réalisé à la main par les agents.

Si concilier esthétisme et biodiversité peut sembler un objectif simple à atteindre, il demande en réalité la prise en compte de nombreux freins sociologiques et psychologiques.

La démarche :

Concernant le cimetière, des bandes enherbées ont été mises en place de façon à alléger la charge de travail des agents. La question de l'entretien se pose toujours pour les inter-tombes et pour le moment aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée.

Une débroussailleuse a été achetée pour les agents techniques dans le cadre de l'ABC pour permettre la fauche tardive des espaces verts.

Une réflexion est en cours sur l'utilisation du terrain du Léhou. Cette grande prairie située au cœur du bourg est fauchée deux fois par an (barre de coupe ou broyeur) fin juin et en septembre/octobre pour éviter son enrichissement et servir de parking lors des évènements de la commune (Mazouman et Estivent). Des structures de jeux ont été installés il y a quelques années sur sa partie nord entourée de murs de pierres sèches.

Des projets de lotissement initialement prévus n'ont finalement pas été menés. Dans le cadre de l'ABC il a été proposé de faire de ce terrain un espace de cohabitation humain/non-humain, un « tiers lieu naturel » et d'y favoriser l'accueil de la biodiversité. Nous avons contacté Charles Vialat du CAUE qui nous a fait des propositions d'aménagement. La partie la plus humide, située à l'ouest du terrain a été vérifiée par les services de la CAMAB du département (Sandrine Allary, Anaëlle Magueur). Par ailleurs, des demandes d'utilisation de ce terrain ont été faites par des privés pour du pâturage d'animaux.

Les actions à réaliser ou à poursuivre à la suite de l'ABC :

- Trouver des alternatives au nettoyage manuel du cimetière par les agents communaux
- Mettre à jour le plan de gestion différencié des espaces verts communal
- Faire remonter les besoins en matériel adapté pour la gestion différencié et si nécessaire prévoir les crédits d'investissement
- Réfléchir avec les associations aux conditions et besoins de stationnement des véhicules lors des évènements (utilisation de parking extérieurs avec navettes ?) pour éviter l'usage de parking du Léhou et permettre la mise en place d'un projet alternatif
- Se saisir des propositions du CAUE pour donner une vocation au terrain du Léhou afin d'en faire un cœur vivant de Bourg, un espace de biodiversité à la fois social, culturel et naturel